

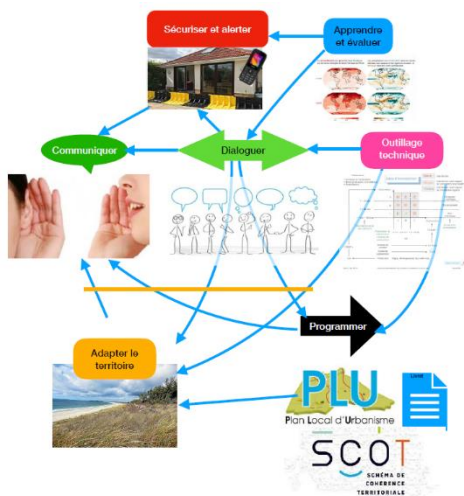
Les préconisations

Proposition phare :

Dans les zones jugées submersibles, les personnes y résidant devraient pouvoir bénéficier de mesures à la hauteur des enjeux. **Celle-ci consisterait en ce que la collectivité préempte sur des logements ou des espaces constructibles en zone dite de replis.** Les biens acquis pourraient alors être soit, pour les terrains, proposés en bail réel et solidaire avec construction d'habitations neuves, soit en requalification des bâtiments existants, susceptibles de mises aux normes énergétiques. Un tel dispositif devrait concerner en priorité les résidents permanents. Il faudrait toutefois veiller à ce qu'une telle démarche s'inscrive dans le contexte du Zéro Artificialisation Nette.

Les actions :

- Alerter et sécuriser, sensibiliser, concerter
- Définir un référentiel, poursuivre la collecte des données, modifier les documents d'urbanisme
- Conduire les projets, proposer des scénarios, hiérarchiser les solutions
- Agir sur la recomposition spatiale, sur la communication, sur la mutualisation



Avec le concours financier de la Région Bretagne, du Pays d'Auray et d'AQTA.

Les Pieds dans l'eau

Comment prendre en compte l'évolution du trait de côte ?

Les indicateurs vont tous dans le même sens : la mer monte, l'élévation du niveau moyen va s'accroître, la fréquence et l'intensité des événements exceptionnels va augmenter significativement.

Notre territoire avec ses 232 kilomètres de côtes est exposé, et les conséquences sont telles qu'il convient que la puissance publique agisse. Plusieurs stratégies sont possibles, assorties de coûts, d'efficacité, de durée de vie différents. Elles devront être adaptées aux différentes typologies du territoire en fonction des enjeux.

Après avoir examiné divers aspects de la question : les connaissances, le rôle des assurances, la démarche d'Auray Quiberon Terre Atlantique, des communes, les conséquences de l'élévation et des submersions, les divers enjeux, les techniques de protections...le CODEPA suggère une série d'actions à mettre en œuvre.

Le monde politique se doit d'avoir une vision à long terme, au regard des évolutions probables, afin de décider des actions à mener, d'organiser la société et de réduire les effets non désirables, le tout en conservant la résilience nécessaire à l'adaptation à ce qui reste entaché d'incertitudes.

Ouest-France Merville 2/01/2023



Afin d'anticiper les impacts majeurs que provoqueront les changements à venir, il est nécessaire d'initier une démarche proactive. Elle s'inscrit dans un temps long mais nécessite des actions dès à présent ; leurs effets ne seront pas nécessairement perceptibles à court terme, c'est la raison pour laquelle il convient d'agir rapidement et en profondeur.



Les connaissances

Le niveau des océans a augmenté d'environ 20 cm depuis 1900 et le rythme de cette hausse a triplé ces dix dernières années sous l'influence grandissante de la fonte des calottes glaciaires et de l'augmentation de volume due à la dilatation de l'eau. Les scientifiques estiment désormais que le niveau de la mer pourrait gagner jusqu'à 1 mètre d'ici 2100.

Dès à présent, la probabilité d'une submersion d'un mètre au-dessus du plus haut niveau est d'une année sur deux.

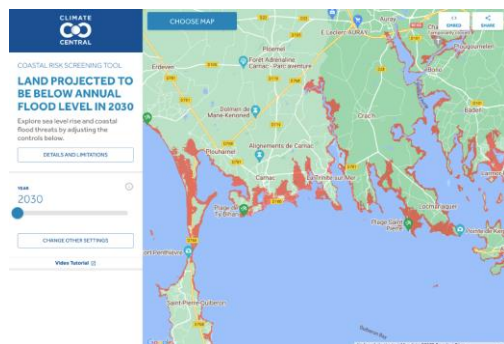
Cette hausse pourrait atteindre près de 2 mètres d'ici à 2300, soit deux fois plus qu'estimé par le GIEC en 2019. En raison de l'incertitude liée aux calottes glaciaires, dans le scénario de plus en plus probable, les experts n'excluent pas une augmentation de 2 mètres d'ici 2100.

L'accélération des phénomènes liés au dérèglement climatique est continue, l'inertie des systèmes est trop importante pour assister à un renversement à court terme. Le caractère inéluctable de la montée des océans, de l'augmentation de la fréquence des tempêtes s'accroît au fur et à mesure de l'avancée des connaissances scientifiques, confortées par les observations.

À l'interface entre terre et mer, le littoral n'est pas un milieu immuable, mais fluctue sous l'effet combiné de processus naturels et de l'action de l'homme (construction d'ouvrages tels que des digues le long du littoral fixant localement le trait de côte ou perturbant les mouvements sédimentaires, apport de sable, assèchement de marais, etc.).

Ces évolutions se traduisent par des phénomènes d'accrétion (avancée de la terre sur la mer sous l'effet d'une accumulation de matériaux), ou d'érosion (départ de matériaux vers la mer ou parfois vers l'intérieur des terres) participant au recul du trait de côte et/ou à l'abaissement des plages. Si le trait de côte est, depuis toujours, en mouvement, l'accélération est perceptible. Les tempêtes accroissent significativement les zones inondées par les surcôtes des marées.

Des outils permettent de visualiser les conséquences de l'élévation du niveau de la mer sur les activités humaines, croisant aléas et enjeux.



Les enjeux et conséquences

Pourra-t-on financer les travaux de protection et les conséquences de l'évolution du trait de côte et des submersions ? La taxe Gemapi sera-t-elle supportable pour les ménages et les entreprises ? Sera-t-elle acceptée au regard de la diversité des territoires des EPCI, plus ou moins impactés et nécessitant des investissements très différents ?

Le littoral évolue au gré des processus naturels et de l'action de l'homme et fait aujourd'hui l'objet d'observations de la part des collectivités, des associations, des particuliers, des Services de l'Etat.

Ceci étant, le trait de côte évolue depuis la nuit des temps, ces modifications ne sont pas en soit un enjeu, mais elles le deviennent par la présence d'édifices ou d'infrastructures construits par l'homme, créant ainsi les conditions d'insécurité.

À la différence de l'évolution du trait de côte, le phénomène de submersion est lié à un événement peu fréquent. La combinaison de facteurs conduit à une situation exceptionnelle qui peut, là encore, selon la situation de l'urbanisation, entraîner des dommages importants. Elle peut intervenir comme une combinaison d'un grand coefficient de marée, sur marée haute de tempête, générant une surcôte et accompagnée d'une houle importante, créant des vagues déferlantes à l'approche du rivage.



Les ouvrages de défenses (lutte active dure ou souple) ont montré leurs limites, relativement à leur efficacité limitée dans le temps et de moins en moins pertinente au regard des inconnues entourant les phénomènes futurs. Ils induisent des modifications sur le milieu, non maîtrisées. Il conviendra, avant d'y recourir, d'en évaluer la pertinence au regard d'une analyse coût-bénéfice intégrant tous les aspects.